

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 10 août 2010.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION



Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol.10, no 9, lundi 31 mai 2010

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- TV5MONDE + Afrique : la première Web TV entièrement dédiée au continent noir
- Livre numérique : appel à contributions pour la Revue Bibliodiversité (s)
- Création d'un Fonds panafricain d'aide au cinéma : un tournant dans la politique d'aide aux cinémas du Sud
- Irina Bokova appelle les décideurs politiques, les communautés et la société civile à plaider pour la diversité culturelle

Publications récentes

- CapsulesMonde, mai 2010
- Fonds international pour la diversité culturelle : l'UNESCO répond aux questions les plus fréquemment posées
- Résumé du symposium de l'UNESCO sur « La gestion des risques dans le financement de la culture »
- Document de conclusions du Séminaire international « Culture et Développement » tenu à Gérone (Espagne)

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Musique contemporaine : Lisbonne accueille la Tribune internationale des compositeurs
- Dak'Art 2010 : l'OIF à la 9e biennale d'art africain contemporain

Autres actualités d'intérêt

- Berlin hôte du Symposium international de la diplomatie culturelle
- La production cinématographique européenne atteint un nouveau record, mais la part de marché des films européens est en baisse

Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur le 18 mars 2007. À l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention, tenue en juin 2007, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Il a tenu depuis cinq rencontres,

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

Communiqués / Discours / Déclarations

Publications / Études


Politiques et mesures Bonnes pratiques

Sites d'intérêt

trois ordinaires et deux extraordinaires. La quatrième session ordinaire se tiendra en décembre 2010.

La seconde session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin 2009, a permis l'adoption des directives opérationnelles concernant neuf articles de la Convention. Le Comité intergouvernemental a été mandaté afin de poursuivre l'élaboration des directives opérationnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, 111 Parties (110 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?" Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006](#)
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

TV5MONDE + Afrique : la première Web TV entièrement dédiée au continent noir

A l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, le 25 mai, la chaîne francophone TV5MONDE a lancé la première Web TV entièrement dédiée au continent africain.

« Accessible gratuitement dans le monde entier (sauf au Royaume-Uni et en Irlande), TV5MONDE + Afrique offre une large sélection de programmes à la demande qui présenteront les multiples facettes d'une Afrique contemporaine, créative et en mouvement.

Films, fictions, séries, documentaires, magazines économiques, sportifs, politiques, culturels, journaux d'actualité, événements, spectacles et divertissements permettront aux natifs et passionnés d'Afrique de rester en contact permanent et interactif avec le continent.

Des contenus de rattrapage, mais aussi de nombreuses exclusivités non diffusées sur les antennes de TV5MONDE, composent l'offre de TV5MONDE + Afrique qui vise à combler le déficit d'images et de programmes africains à travers le monde » indique le site web de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Sources :

- [AUF](#)
- [TV5Monde+Afrique](#)

Haut de la page 

Livre numérique : appel à contributions pour la Revue Bibliodiversité (s)

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) nous informe de l'appel à contributions présentement en cours pour la *Revue Bibliodiversité(s)*. Cette « revue universitaire du livre dans la mondialisation » est publiée par l'Alliance internationale des éditeurs

indépendants, en partenariat avec l'organisme Double ponctuation. Cet appel à contribution porte sur le thème *livre numérique et bibliodiversité*.

« Le secteur du livre est affecté par la « révolution numérique » au même titre que tous les autres secteurs des industries culturelles – depuis la création et la production, jusqu'à la consultation documentaire.

Si cette nouvelle donne ne signifie pas de façon inéluctable la fin du livre papier, elle interroge indéniablement le devenir de la bibliodiversité.

Pour cette dernière, l'essor du numérique est-il une menace ou un espoir – ou bien, peut-être, ni l'un ni l'autre ? Quels scénarios prospectifs et quelles stratégies peut-on envisager ?

S'il s'agit d'une opportunité, les contenus numériques permettront-ils réellement d'élargir (quantitativement et qualitativement) la gamme de l'offre, ou assureront-ils essentiellement la duplication de l'existant – les inconnus pesant sur le modèle économique n'encourageant peut-être pas la prise de risques ?

Offriront-ils de nouvelles possibilités aux petits éditeurs, comme aux éditeurs des pays en développement ? La mise en place de ces nouveaux formats interagira forcément avec la création ; mais les auteurs trouveront-ils là de nouveaux espaces ou bien, au contraire, des freins à leur création ? »

Autant de questions posées dans la présentation de cet appel à contributions. Les propositions sont attendues d'ici le 15 juin et les textes pour septembre.

Pour en savoir davantage sur les dimensions privilégiées et sur les conditions de cet appel, nous vous invitons à consulter le site de l'[AUF](#) ou à communiquer avec contact@double-ponctuation.com

Source :

- [AUF](#)

Haut de la page 

Création d'un Fonds panafricain d'aide au cinéma : un tournant dans la politique d'aide aux cinémas du Sud

La Fédération panafricaine de Cinéma (Fepaci) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'associent en vue de la création d'un Fonds panafricain d'aide au cinéma « qui pourrait constituer un véritable tournant dans la politique d'aide aux cinémas du Sud » au dire de l'OIF.

« Ce nouveau Fonds panafricain d'aide au cinéma vise à mobiliser, aux côtés des financements multilatéraux et bilatéraux existants, de larges soutiens pour le cinéma du Sud en suscitant de nouveaux partenariats, en fédérant les efforts et en orientant la création cinématographique vers les besoins et les aspirations du public africain.

La Francophonie a souhaité accompagner cette démarche dont elle partage les objectifs : réaffirmer la légitimité de l'Afrique à se doter des moyens de son expression cinématographique et lui consentir la capacité de les gérer en privilégiant les complémentarités et la coopération interafricaines » de préciser le communiqué.

Pour lire le communiqué intégral et obtenir plus d'information sur ce Fonds, veuillez consulter le [site de l'OIF](#).

Source :

Irina Bokova appelle les décideurs politiques, les communautés et la société civile à plaider pour la diversité culturelle

À l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, célébrée le 21 mai, la directrice générale de l'UNESCO, M^{me} Irina Bokova a livré un message à la communauté internationale.

« L'UNESCO a [...] adopté en 2005 la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, dont l'originalité est de reconnaître la double nature, à la fois économique et culturelle, des activités et des biens culturels, de faciliter leur libre circulation et, ce faisant, de créer une véritable plateforme internationale pour la coopération et le développement[...]

J'appelle, en conséquence, les décideurs politiques, les communautés et la société civile à plaider pour la diversité culturelle, et à agir en sa faveur, par tous les moyens qui la rendront mieux reconnue et plus forte. Il est urgent d'adopter des stratégies concrètes au bénéfice de la diversité culturelle, en la plaçant aux avantpostes du dialogue et du développement. Nous devons tendre vers le même objectif, celui d'un monde solidaire, dont la richesse et la force sont au cœur même de sa diversité » de préciser M^{me} Bokova.

Le message intégral de la directrice générale de l'UNESCO est disponible en français, anglais, espagnol, arabe, russe et chinois dans le [site de l'UNESCO](#).

Source :

- [UNESCO](#)

Publications récentes

CapsulesMonde, mai 2010

La plus récente édition du bulletin CapsulesMonde nous propose des textes sur les questions suivantes, en ce qui a trait à la mondialisation et la culture.
Tendances

- France - Villes créatives

Politiques publiques

- Royaume-Uni - Adoption d'une loi anti-téléchargement au Royaume-Uni

Identité culturelle

- Mexique - Liens entre culture et gestion

Diversité des expressions culturelles

- International - Pour une meilleure compréhension de la mondialisation culturelle

Le bulletin CapsulesMonde est publié en français par le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM) de l'École nationale d'administration publique.

Source :

Fonds international pour la diversité culturelle : l'UNESCO répond aux questions les plus fréquemment posées

L'UNESCO publie dans son site les [réponses](#) à six questions parmi les plus fréquemment posées concernant le Fonds international pour la diversité culturelle.

Comme le Bulletin l'indiquait dans son édition du 22 mars dernier, [l'appel à projets pour 2010](#) dans le cadre du Fonds international pour la diversité culturelle est en cours. L'objectif du Fonds est de promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement qui sont parties à la Convention.

Pour en savoir davantage sur le Fonds international pour la diversité culturelle, sur l'appel à projets et sur les questions les plus fréquemment posées, nous vous invitons à visiter le [site de l'UNESCO](#).

Source :

- [UNESCO](#)

Résumé du symposium de l'UNESCO sur « La gestion des risques dans le financement de la culture »

L'UNESCO rend disponible, dans son site web, le résumé du symposium tenu en avril sur « La gestion des risques dans le financement de la culture ». L'enregistrement des tables-rondes est également disponible dans le [site de l'UNESCO](#). Ce symposium, qui a attiré plus de cent participants, a rassemblé des experts du développement, des spécialistes du financement de la culture, des décideurs et des entrepreneurs culturels. Pendant deux jours, les participants ont dialogué sur les défis et les opportunités liés à l'investissement dans la culture dans les pays développés et en développement.

« De nombreuses idées furent exprimées. Les panelistes et les participants affirmèrent la nécessité de nouvelles approches pour les investissements et le financement dans le secteur culturel, tant au niveau microéconomique qu'au niveau macroéconomique. Il fut aussi exprimé que les décideurs doivent non seulement investir à long terme sur les infrastructures des secteurs créatifs et culturels, mais aussi augmenter les investissements afin d'établir des fondations solides pour la croissance et le développement. D'autres besoins furent identifiés : la professionnalisation des entrepreneurs; une volonté politique aux niveaux national et international; la coordination des acteurs impliqués; des partenariats entre les secteurs public et privé » soutient l'UNESCO.

Source :

- [UNESCO](#)

Document de conclusions du Séminaire international « Culture et Développement » tenu à Gérone (Espagne)

À la veille de la Conférence de Révision des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui aura lieu à New York en septembre, le Séminaire international "Culture et Développement" s'est tenu début mai à Gérone (Espagne). Le *document de conclusions* de cette rencontre, de même que plusieurs autres textes d'intérêt, sont accessibles dans le [site](#) dédié à cet événement. En ce qui a trait au thème Gouvernance de la culture et diversité culturelle, le document précise que :

« La Convention de l'UNESCO sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles fournit à la communauté

internationale un cadre normatif et un discours ouvrant un espace aux identités multiples, à la relation entre culture et développement durable ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et reconnaissant la valeur à la fois symbolique et économique des biens culturels.

Ce cadre doit se concrétiser par des plans d'action nationaux, capables d'apporter une perspective holistique et intersectorielle aux politiques culturelles comme vecteur de transformation sociale et d'exercice de la citoyenneté. Ainsi, il est nécessaire d'impliquer la société civile, y compris les artistes, intellectuels et professionnels de la culture, à travers d'actions de sensibilisation et d'information et de mécanismes de participation active. Il est également important de disposer d'espaces de rencontre et de concertation entre les différents agents publics et privés intervenant dans le domaine de l'action culturelle et de la diversité.

Le Séminaire a également permis d'affirmer le besoin de renforcer le rôle des politiques culturelles locales comme vecteurs de développement durable, dans la lignée de l'Agenda 21 de la culture, en réponse à la vision de la culture comme le "quatrième pilier" du développement durable, ou le programme de Villes Créatives de l'UNESCO. Finalement, plusieurs besoins ont été identifiés pour améliorer l'efficacité des politiques de diversité culturelle et de développement, tels que l'élaboration de méthodologies de planification et d'évaluation du secteur culturel ».

Source :

- [Site du Séminaire international « Culture et Développement »](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Musique contemporaine : Lisbonne accueille la Tribune internationale des compositeurs

La prochaine Tribune internationale des compositeurs a lieu à Lisbonne (Portugal) du 31 mai au 4 juin. Organisée par le Conseil international de la musique avec l'aide financière des réseaux radiophoniques participants, la Tribune internationale des compositeurs rassemble des représentants d'organismes de radiodiffusion dans le but d'assurer l'échange et la diffusion d'œuvres contemporaines.

Une trentaine de réseaux radiophoniques nationaux participent généralement à la Tribune pour présenter quelque 60 œuvres composées dans les cinq années précédentes. L'Union européenne de radio télévision (UER) offre la possibilité à ses membres et membres associés d'avoir accès par satellite à toutes les œuvres présentées à la Tribune. Ce système de diffusion assure aux compositeurs une excellente diffusion internationale de leurs œuvres.

Le Conseil international de la musique offre à cette occasion la Bourse Guy Huot pour jeunes compositeurs au compositeur dont l'œuvre a été choisie dans la catégorie « Moins de 30 ans », et la médaille Picasso-Miro de l'UNESCO au compositeur choisi dans la catégorie « Général ». Les mêmes honneurs sont offerts aux producteurs des deux œuvres choisies.

Source :

- [Conseil international de la musique](#)

Haut de la page 

Dak'Art 2010 : l'OIF à la 9e biennale d'art africain contemporain

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) indique qu'elle soutient la participation d'artistes francophones à la 9^e biennale d'art africain contemporain Dak'Art, qui se tient du 7 mai au 7 juin dans la capitale sénégalaise.

« Dans le cadre de son programme en faveur de la circulation des artistes, l'OIF soutient la participation de 14 artistes francophones – peintres, sculpteurs, dessinateurs, créateurs – à la 9^e biennale d'art africain contemporain.

A cette occasion, l'OIF a attribué un prix de la Francophonie à un artiste francophone de l'exposition internationale, le peintre sénégalais Barkinado Bocoum, qui consiste en une résidence artistique à Paris» précise l'OIF.

L'OIF était également partenaire de la 2^e édition du festival Afropixel sur la création artistique numérique en Afrique, qui se déroulait en parallèle à Dak'Art, du 1^{er} au 21 mai. À travers des installations, performances, débats et ateliers, le grand public comme les professionnels ont pu se familiariser avec ces nouveaux modes d'expression culturelle et leurs potentialités dans le domaine du développement durable, de l'éducation, de la citoyenneté, tandis que des formations, des résidences de création, des réunions de travail et de mise en réseaux d'artistes et d'organismes africains visaient à renforcer le développement d'outils et de contenus numériques sur le continent.

Source :

- [OIF](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Berlin hôte du Symposium international de la diplomatie culturelle

Le Symposium international de la diplomatie culturelle se déroulait du 23 au 30 mai à Berlin (Allemagne). Cet événement se présente comme « un des colloques les plus importants au monde dans le domaine des relations internationales et des études culturelles ».

Organisé chaque année à Berlin par l'Institute for Cultural Diplomacy, l'événement rassemble des personnalités de renom de la politique internationale ainsi que des universitaires qui s'adressent à un public interdisciplinaire, dont des représentants diplomatiques et politiques, des chercheurs et des universitaires, des étudiants et des jeunes professionnels ainsi que d'autres intervenants. Le Symposium international 2010 souhaitait mettre l'accent sur la relation entre la culture, les relations internationales et la mondialisation grâce à un programme de conférences, d'échanges, de débats et d'activités culturelles.

« Le passage, au cours des deux dernières décennies, d'un système fondé sur les États-nations indépendants à un monde interdépendant faisant face à des défis mondiaux a déjà fait l'objet de nombreuses analyses et discussions.

Ce changement place au rang des priorités une étroite collaboration entre les États-nations pour la recherche de solutions multilatérales durables aux défis mondiaux et régionaux » peut-on lire dans le site dédié à cet événement.

À partir de ces échanges, le Symposium International 2010 a voulu explorer les défis qui nous attendent et les relations complexes entre la culture, les relations internationales et la mondialisation au cours des deux prochaines décennies.

Source :

- [Site du Symposium](#)

Haut de la page 

La production cinématographique européenne atteint un nouveau record, mais la part de marché des films européens est en baisse

Dans un communiqué récent, l'Observatoire européen de l'audiovisuel estime que la production cinématographique européenne a continué de progresser en 2009, atteignant un nouveau record.

« Les niveaux de production ont continué à augmenter en 2009, bien qu'à un rythme moins soutenu, pour atteindre un nouveau record. En se basant sur les données disponibles, l'Observatoire européen de l'audiovisuel estime, à titre provisoire, que 1168 longs métrages, documentaires inclus, ont été produits dans les 27 États membres de l'Union européenne en 2009, performance en hausse de 28 films par rapport au précédent record de 2008. La progression de l'activité de production résulte en premier lieu d'une forte augmentation des films de fiction allemands, passant de 96 en 2008 à 129 en 2009 (+33) » indique le communiqué de l'Observatoire.

Du même souffle, le communiqué précise que la part de marché des films européens est en baisse. « En se basant sur les données disponibles, l'Observatoire européen de l'audiovisuel estime, à titre provisoire, que les films européens se sont octroyé une part de marché de 26,7 % du total des entrées dans l'Union européenne. Ce résultat est en baisse par rapport à 2008 (28,2 %) et à son plus bas niveau depuis 2005 » de préciser l'Observatoire.

Source :

- [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Haut de la page 